



AREVA NP

JEUMONT

SOMANU

N°18 Rév B

MARS 2016



Communiqué

NAO 2016 SOMANU

Quand le dialogue est rompu.

Les Salariés demandent d'autres interlocuteurs pour les négociations .

Ce matin en assemblée générale, les salariés ont notifiés aux délégations CGT et CFDT leur désaccord avec la proposition de la direction. Ils ont dans le même temps exprimés leur volonté d'avoir de nouveaux interlocuteurs pour la suite des négociations.

A l'issue de l'assemblée, la poursuite du mouvement de grève à durée indéterminé a été votée.

Lors de la réunion de 13H15, la délégation CGT a retransmis verbalement les décisions des salariés à la direction et cette information a été complétée par un mail après la réunion.

La stratégie du chantage.

N'ayant plus aucun argument, la direction applique la stratégie du chantage. En effet, dans chacune de ses communications (en réunion ou dans ses notes), la direction met en avant le risque de perte de confiance du client, pouvant hypothéquer l'avenir de SOMANU. Ce qui laisse sous entendre : qu'il faudra pas s'étonner si les NAO de l'année prochaine sont mauvaises et si jamais l'emploi n'est pas au rendez-vous. Décidément ces propos et cette stratégie nous confortent dans le titre du tract N°17 « l'irresponsabilité sociale de l'entreprise ». Et nous rappelons que la confiance des clients a été gagnée grâce au professionnalisme et à l'engagement des salariés de SOMANU.

L'autre message à la mode est la l'affichage de la volonté de limiter les pertes de rémunérations des salariés. La direction s'inquiète donc du pouvoir d'achat des salariés de SOMANU, mais ne fait aucune concession sur la revendication concernant l'Augmentation Générale.

Après le management d'un autre temps, la non reconnaissance des salariés l'irresponsabilité, le chantage, maintenant place à l'incohérence. Chaque jour nous apporte son lot de surprise, quelle sera celle de demain ?

Rassurons cependant la direction dans sa démarche incohérente mais au moins humaniste, les salariés ont des solutions concrètes à proposer pour la préservation de leur pouvoir d'achat

Le paiement des heures de grèves avant toute résolution du conflit.

Nous ne cesserons pas de le dénoncer, la direction est la seule et unique responsable du conflit en n'ayant pas pris au sérieux les avertissements répétés des IRP sur la dégradation du climat social.

Par conséquent, elle doit en assumer les conséquences et payer les heures de grèves des salariés avant toute reprise de l'activité.

Au plus tôt des mesures concrètes, chiffrées et convertissable en euros, au plus tôt la reprise du travail.

Les salariés, au travers des délégations CFDT et CGT, démontrent quotidiennement, leur volonté d'avancer sur leurs revendications et vers la fin du conflit.

Pour rappel, ces revendications ont été présentées dès la réunion de mardi. Deux jours plus tard toujours pas de nouvelles propositions. Elle campe sur sa position.

L'implication du PDG

Suite à la demande de désignations de nouveaux négociateurs, le PDG de SOMANU a réitéré sa confiance en la direction. Le tout en renouvelant au travers d'une note, son mandat de négociation.



NAO 2016 SOMANU

Quand le dialogue est rompu.

Une avancée cependant

En effet cette note évoque un mandat pour mettre en œuvre les mesures nécessaires à la résolution du conflit dans le respect de la politique Areva NP.

Même Groupe, même business alors, a minima idem qu'IBJ

Cela tombe plutôt bien, la demande principale des salariés étant de caler les augmentations annuelles sur celle proposées aux salariés d'AREVA NP (Actionnaire principal de SOMANU). Comme quoi, quand on est pas entendu des fois c'est juste un problème d'audition. Cependant nous attendons les propositions qui seront faites demain vendredi 18 Mars 2016.

Des revendications réalistes

En effet les demandes des salariés ne sont pas « déconnectées de la réalité ». Nous vous proposons de les reprendre une par une afin d'y apporter un argumentaire.

- 0,8 % de la masse salariale en Augmentation Générale (Toute catégorie confondue)
- 0,45 % de la masse salariale d'augmentation individuelle pour valoriser la promotion, la mobilité et la prise de responsabilités.

C'est la proposition faite par la direction d'AREVA NP à ses salariés. Il manque les 0,2% pour les mesures d'égalité professionnelles.

- Une prime de 900 euros Brut par salarié pour compenser la perte de pouvoir d'achats liés à l'absence d'accord d'intéressement.

Cette somme, correspondant à une moyenne de l'intéressement, a déjà été provisionnée en 2015 vu que les négociations pour l'accord d'intéressement ont eu lieu. Ce sera donc qu'un jeu d'écriture comptable entre deux exercices, le tout sans

impacter la performance et la rentabilité de l'INB.

- Une prime de 300 euros Brut sans condition pour chaque salarié afin de récompenser la performance collective de 2015.

300 € x 60 salariés = 18 000 euros soit le coût de 1 à 2 mois de facturation pour un prestataire. Au vu du nombre de sous-traitant en SOMANU, c'est un budget raisonnable.

- Prime d'incommodité 1 à 16,40 €

A minima idem qu'IBJ

- Ticket restaurant à 9 €

En l'absence d'une solution de restauration équilibrée et variée sur place, c'est un minimum pour ne pas se retrouver systématiquement avec un sandwich le midi.

- Analyse des évolutions salariales pour l'ensemble du personnel sur les 10 dernières années y compris pour les IRP et les mesures d'égalité professionnelles associées.

S'assurer de l'absence de discrimination salariale entre deux salariés est une obligation légale de l'employeur.

- Prime IPS reversée aussi aux salariés de SOMANU.

Touchée par le titulaire du contrat c'est lui qui en assure la répartition et c'est juste de l'égalité de traitement entre salariés du même groupe.

- Paiement des heures de grèves.

Pour tous ces points, les salariés de SOMANU poursuivront leur mouvement de grève à durée indéterminée et demandent pour le troisième jour consécutif, à la direction de revoir sa proposition d'accord afin de permettre l'apaisement du climat social et la fin du conflit.

AREVA NP

JEUMONT

SOMANU

N°18 Rév B

MARS 2016



Communiqué